







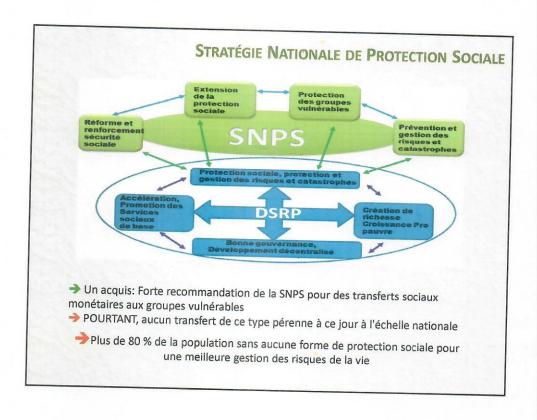


INITIATIVE NATIONALE POUR LA PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES (INPS): MODELE DE CIBLAGE DES BENEFICIAIRES

RESUME

CONTEXTE &

OBJECTIFS DE L'APPUI TECHNIQUE





INPS

INITIATIVE NATIONALE POUR LA PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNÉRABLES



Objectif global

Contribuer à la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers une approche globale intégrée et décentralisée de protection sociale des groupes vulnérables

Objectifs spécifiques:

- Dispositif communautaire pour la prise en charge efficace de la demande sociale
- Renforcement des capacités techniques des parties prenantes
- Accessibilité pour les groupes vulnérables à:
 - des dispositifs de prévention et de réponses aux chocs économiques et naturels
 - aux infrastructures et services sociaux de base
- aux actifs économiques via des transferts monétaires et produits financiers directs Suivi évaluation des projets sociaux à l'échelle communautaire
- Lancée le 9 avril 2010, pour une durée de 4 ans
- Budget de 354 000 000 de Francs CFA en 2011 au BCI.
- Régions de Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor

INPS

Deux leviers fondamentaux:

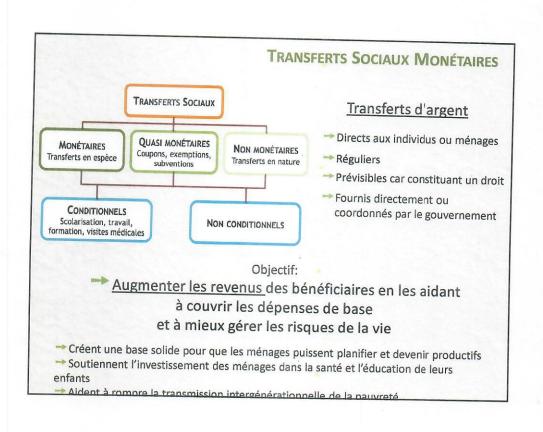
- Un dispositif institutionnel et communautaire, national et décentralisé:
 - √la plateforme technique opérationnelle PTO
 - les Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires APDC
- Un instrument d'ingénierie sociale transversal: la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences — SADEC

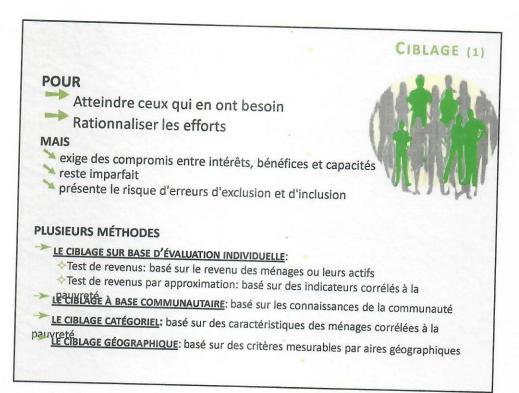
TOUTEFOIS I'INPS reste une proposition théorique

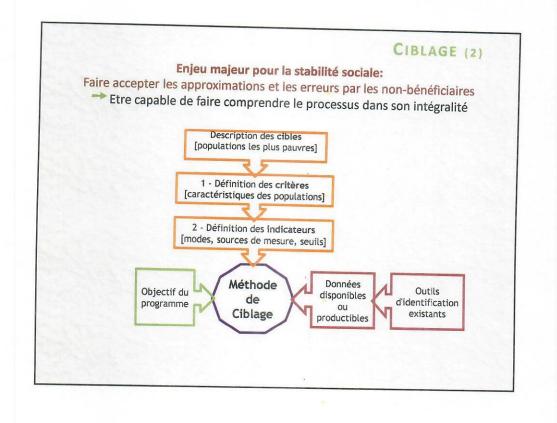
Nécessité de développer

- →un manuel de procédures pour l'opérationnalisation de l'INPS √une formulation plus claire pour le ciblage des transferts monétaires
 - Appui financier et technique de l'UNICEF à la CSO/PLCP pour la conception d'une intervention pilote du ciblage de la composante transferts sociaux monétaires

TRANSFERTS SOCIAUX MONÉTAIRES & CIBLAGE







CIBLAGE (3)

Un processus qui impose des compromis et présente toujours un risque d'erreurs d'exclusion et d'inclusion

Le niveau de risque d'erreur accepté oriente le choix pour une vérification:

- ♦ Aucune vérification
- Vérification à travers des documents
- ♦ Vérification à domicile
- Vérification par un tiers

Un processus qui doit être pleinement accepté

Le processus de sélection doit être *transparent* et permettre à tout individu, de *réclamer*:

- Niveau 1: Prise en compte de la majorité des plaintes [Localement: intervenants en charge du
- Niveau 2: Prise en compte des réclamations non satisfaites au niveau 1 [au niveau territorial ou institutionnel supérieur au niveau 1]
- Niveau 3: Recours en justice [si aucune solution aux niveaux 1 & 2. → Exige des procédures du ciblage clairement formalisés et reconnus officiellement]

Un processus ponctuel dans un contexte évolutif

Sa durée de validité n'est pas illimitée, un re-ciblage est nécessaire :

- Peut adopter les mêmes méthodes que le ciblage initial (pour inclure et exclure)
- Peut utiliser le système de suivi-évaluation (pour exclure)
- Sa fréquence dépend de l'acceptabilité de son coût
- Des règles de sortie du programme doivent d'abord être définies

INPS & TRANSFERTS SOCIAUX MONÉTAIRES

Une composante qui:

- Cible des segments les plus pauvres de la population
- Propose un transfert monétaire conditionnel ou inconditionnel, sous forme de subventions non remboursables
- Aide les familles les plus pauvres à:
- répondre à leurs besoins essentiels alimentaires, sanitaires et sociaux
- renforcer leurs capacités socio-économiques pour la prise en charge des enfants
- ♦ renforcer leurs capacités à valoriser leurs initiatives productives

Quelles sont, au Sénégal, les caractéristiques des familles ou individus pauvres?

- Quelle caractérisation des familles pauvres "utilisable" au plan opérationnel?
- Quels critères et indicateurs pertinents à appliquer localement?
- Qu'est-ce qui est mesurable de manière réaliste pour une intervention?

Nécessité d'un "tronc commun" de critères de pauvreté, justifiables tant devant les décideurs nationaux que la population et ses représentants

- Responsabilité du "tronc commun": au niveau des décideurs nationaux
- Nécessaire reconnaissance au niveau local, en tant que décision du Gouvernement

INPS COMPOSANTE TRANSFERTS SOCIAUX MONÉTAIRES CIBLAGE

INPS & TRANSFERTS SOCIAUX MONÉTAIRES CIBLAGE POUR UN PILOTE

APPROCHE MIXTE POUR LE CIBLAGE:

- 1) Ciblage géographique: définir les zones de plus grande profondeur de pauvreté
- 2) Ciblage communautaire: repérer les ménages les plus pauvres dans ces zones pauvres
- 3) Classification en catégories de pauvreté / vulnérabilité: définir les ménages éligibles
 - Une vérification respectant la valeur intrinsèque du ciblage communautaire
 - Un système de complaintes
 - Un re-ciblage non nécessaire pour une phase pilote

Eléments de l'INPS exploités pour le ciblage

- Plateforme Technique Opérationnelle (PTO)
- Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC)

MAIS

Nécessité de renforcer l'opérationnalité et la complémentarité de ces deux éléments

PILOTE INPS — CIBLAGE DES ZONES GÉOGRAPHIQUES

CRITÈRES [& INDICATEURS] DÉFINIS

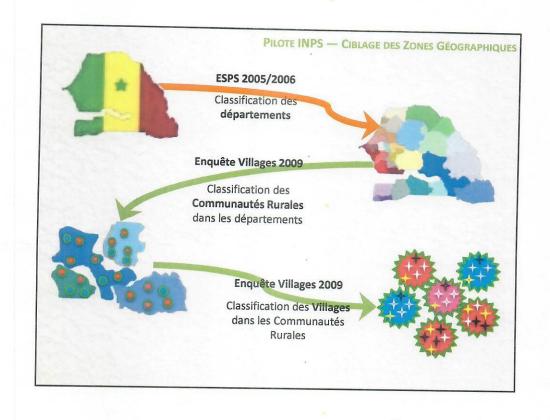
- Accès à la nourriture [Taux d'insécurité alimentaire]
- Milieu de résidence [Type de milieu]
- Pauvreté monétaire [Taux d'extrême pauvreté]
- Accès à l'éducation [Disponibilité des écoles]
- Accès à la santé [Disponibilité des services]
- Accès à l'eau, à l'assainissement [Disponibilité des points d'eau]

SOURCES D'INFORMATION

- Enquête du PAM CFSVA/AGVSAN (insécurité alimentaire)
- Enquêtes nutritionnelles SMART (CLM / FAO, PAM, UNICEF)
- ♦ Enquête Villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base
- ♦ESPS 2005-2006 / ESPS 2011
- Ministère de la Santé / Service National de l'Information Sanitaire
- Ministère de l'Education Annuaire Statistique
- **♦ PEPAM**

CRITÈRES UTILISÉS DÉTERMINÉS PAR:

- la disponibilité des informations
- la volonté de rationnaliser les efforts
- ESPS → accès à la nourriture et pauvreté monétaire, via le seuil de pauvreté alimentaire Enquête Villages → accès à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement



PILOTE INPS - CIBLAGE DES MÉNAGES

DÉFINITION DES CRITÈRES & INDICATEURS

Deux objectifs:

- repérer les ménages en extrême pauvreté
- case doter des moyens de hiérarchiser les ménages au sein de cette couche sociale
- Niveau central: Définition d'un tronc commun de critères de pauvreté
- Niveau local: Discussion et validation
- d'indicateurs pertinents localement
- du poids de chaque critère
- du seuil de chaque indicateur

CIBLAGE DES MÉNAGES EN DEUX TEMPS:

- Liste des ménages considérés comme pauvres / vulnérables dans chaque village ciblé
- Classification en catégories de pauvreté



Liste des ménages en extrême pauvreté

PILOTE INPS - CIBLAGE DES MÉNAGES

CRITÈRES [& INDICATEURS] DÉFINIS

- Taille du ménage: Corrélation taille du ménage / niveau de vie du ménage [Nb de personnes du ménage; Nb de personnes par pièce utilisée pour dormir]
 - Présence de jeunes enfants (<5 ans): Anticipation de la transmission de la pauvreté [Nombre ou % d'enfants <5 ans au sein du ménage]
- Sexe du chef de ménage: Vulnérabilité des les ménages ruraux dirigés par des femmes [Sexe et statut matrimonial du chef de ménage]
 - Niveau d'instruction du chef de ménage: Un des déterminants du niveau de vie [Niveau d'éducation du chef de ménage]
- Scolarisation des enfants: Obligation légale
- [% d'enfants du ménage (parmi les 6-16 ans) non scolarisés ou non en formation]
 - Interdiction du travail des enfants: Obligation légale [% d'enfants du ménage (parmi les moins de 16 ans) travaillant]
- Sécurité alimentaire: Corrélation seuil de pauvreté alimentaire / indice d'extrême pauvreté [Catégories de consommation alimentaire; Durée de la période de soudure]
 - Insuffisance de revenus: Répondre aux besoins essentiels ["N'arrive pas à joindre les deux bouts"; Nb de mois par an d'insuffisance de revenus]
- Utilisation des services de santé: Significatif du niveau de vie du ménage (pauvreté monétaire) [Nb ou % d'enfants malades non soignés au Centre de Santé; idem en malnutrition sévère]
 - Accès à l'eau, à l'assainissement: Significatif du niveau de vie du ménage [Type et mode d'accès à l'eau potable; Type de toilettes]
- Logement décent: Significatif du niveau de vie du ménage [Nature du toit; Nature du sol]

PILOTE INPS - CIBLAGE DES MÉNAGES

CHOIX DU CIBLAGE COMMUNAUTAIRE

Aujourd'hui,

- Aucune définition unique de la notion de pauvreté au niveau des ménages
- Aucune donnée directe permettant de caractériser chaque ménage nominativement
 - Pour distinguer la pauvreté de l'extrême pauvreté, il est plus réaliste de confier la sélection à des personnes dont la représentativité est reconnue par la population
 - La désignation de TOUS LES ménages les plus pauvres du village est effectuée via un ciblage communautaire réalisé grâce à la collaboration d'un Comité Local de Ciblage (CLC), de l'APDC, du Conseil Rural et de la PTO

CRITÈRES UTILISÉS:

- Insuffisance de revenus
- Insécurité alimentaire

SOURCE D'INFORMATION:

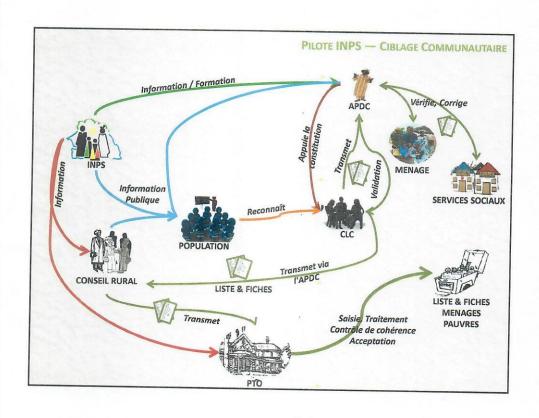
- Fiche de renseignements détaillée par ménage, élaborée par CLC et APDC
- Cette fiche renseigne également sur les autres critères (utilisés ultérieurement)

VÉRIFICATION (ERREURS D'INCLUSION):

L'APDC est responsable de la validation des renseignements fournis

LIMITATION DES ERREURS D'EXCLUSION:

- Système de complainte au niveau village, Conseil rural et PTO
- Groupe de contrôle citoyen



PILOTE INPS - CIBLAGE DES MÉNAGES

CLASSIFICATION EN CATÉGORIES DE PAUVRETÉ

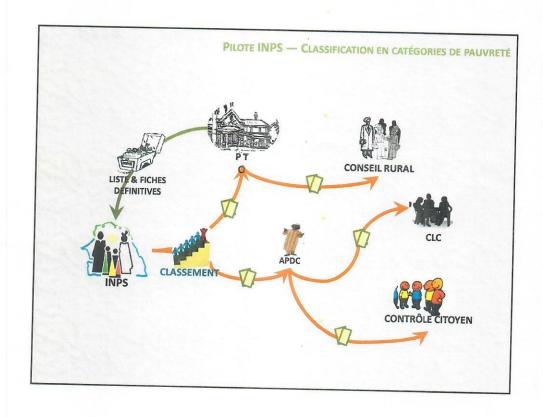
- Indispensable pour être cohérent avec les consignes du niveau central
- Nécessaire car les budgets d'intervention sont limités
- Relève d'un traitement informatique des fiches de renseignement

CRITÈRES UTILISÉS

- ◆Taille du ménage
- ◆Présence de jeunes enfants (<5 ans)</p>
- ♦ Sexe du chef de ménage
- Niveau d'instruction du chef de ménage
- ♦ Scolarisation des enfants
- Interdiction du travail des enfants
- ♦ Sécurité alimentaire
- Insuffisance de revenus
- Utilisation des services de santé
- Accès à l'eau, à l'assainissement
- ♦ Logement décent

TRAITEMENT DES DONNÉES

- Modalités d'analyse et outils de traitement à définir par l'INPS et l'ANSD
- Définition des poids et seuils des critères et indicateurs indispensable ce stade
- L'INPS engage sa responsabilité sur la transparence et la justesse du traitement
- Les listes finales de ménages éligibles sont transmises au niveau local



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

UN OUTIL CENTRAL

Outil unique de collecte d'information pour:

- décrire la situation des ménages
- vérifier l'éligibilité des ménages désignés par la communauté
- classer chaque ménage dans une catégorie de pauvreté
- Conçue de manière à contrôler la cohérence globale des réponses
- Conçue pour pouvoir servir à d'autres ciblages qu'INPS
- Remplie grâce à un va-et-vient entre le CLC et le ménage, sous la responsabilité de l'APDC
- Contient des informations sur le chef de ménage; le ménage, chaque épouse et ses

enfants Etat civil

- ♦ Composition du ménage
- ♦ Niveau scolaire
- ♦ Sources de revenus
- ♦ Niveau de couverture des besoins
- **♦**Santé
- ◆Scolarisation

↓Logement

- Commodités
- Assainissement
- →Biens d'équipement
- → Bétail
- ◆Consommation alimentaire
- ♦ Stratégies d'adaptation (alimentaire)
- → Durée de la période de soudure

DÉROULEMENT DU PILOTE

(nécessite d'abord la définition de la phase de transfert)

Choix de trois localisations

- Choix de zones aux caractéristiques différentes: approfondir la contextualisation critères & indicateurs
- Choix basé sur un ciblage géographique ou en fonction des partenaires de l'INPS

Définition des poids et des seuils pour les critères et indicateurs

- ** Ateliers au niveau régional : collecte d'informations (Conseil Régional, ARD, PCR, APDC, PTO, PTF, ANSD)
- Ateliers techniques au niveau national: capitalisation des résultats, analyse et décision

Constitution des organes de gestion du ciblage

- Ateliers et travail de terrain sur la composition du CLC, du Grpe de Ctrl Citoyen , système de recours
- Analyse concertée sur le rôle du Conseil Rural, compatibilité des rôles des APDC conseillers ruraux
- Définition des modes et canaux de communication

Elaboration des outils de collecte et de traitement

- Codification de la fiche de renseignements
- Test de collecte sur le terrain et du traitement des données
- Analyse des résultats & Confrontation à la réalité des villages-tests; Analyse du temps de travail

Définition des besoins en logistique et ressources humaines

- Capacité de travail des APDC
- Besoin de renforcement de la PTO

Ciblage ménages

- Ciblage communautaire par le CLC
- Vérification et validation des fiches par l'APDC. Validation par le C.Rural et transmission à la PTO
- Traitement des données & Classification des ménages en catégories de pauvreté
- Informations des populations et représentants sur les résultats

COMMUNICATION

Communiquer sur:

- Les raisons du ciblage et le choix politique associé
- Les critères et les responsabilités aux différents niveaux territoriaux de concertation ou de consultation
- L'aspect pilote de l'intervention et ses principes
- Les modes de collectes, leur justification et les niveaux de responsabilité
- Les modes de recours et leur fonctionnement
- Les actions envisagées après le ciblage et les délais d'exécution

Les actions de communication:

- Ateliers de consultation et concertation
- Développement de supports clairs, déclinés pour être accessibles à toutes les parties prenantes

COMMUNICATION SUR L'INTERVENTION ET LE MODE DE CIRLAGE

Acteurs concernés

Actions de communication

Niveau National

- INPS / Min. de la Famille / CSO-PLCP
- Comité interministériel pour la Protection Sociale
- Association nationale des Maires
- Représentation des Conseils régionaux
- u National
- Atelier de présentation de la phase de transfert monétaire de l'INPS et du programme pilote. Exposé du choix des zones d'intervention
- Plaquette explicative à diffuser aux divers niveaux déconcentrés et décentralisés

Départements concernés par le pilote

- Plateforme Technique Opérationnelle
- Services techniques Déconcentrés
 Agence Régionale de Développement
 - APDC

Conseils Ruraux

- •
- Atelier de présentation de la phase de transfert monétaire de l'INPS et du programme pilote
- Plaquette explicative à diffuser aux divers niveaux déconcentrés et décentralisés

Commune ou Communauté Rurale concernées par le pilote

- Conseil Rural
- Chefs de Villages
- Agence Régionale de Développement
- APD

- Atelier de présentation de la phase de transfert monétaire de l'INPS et du programme pilote
- Brochure explicative à diffuser aux différents intervenants

Village retenu pour le projet pilote

Population

- Réunion d'information avec les responsables locaux
- Réunion publique d'information

COMMUNICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CIBLAGE

Acteurs concernés

Actions de communication

Départements concernés par le pilote

- Plateforme Technique Opérationnelle
- Services techniques Déconcentrés
- Agence Régionale de Développement
- APDC
- Conseils Ruraux
- Atelier de présentation et de discussion des modes de mise en œuvre
- Plaquette détaillée sur les organes mis en place, leurs rôles et responsabilités

Commune ou Communauté Rurale concernées par le pilote

- Conseil Rural
- · Agence Régionale de Développement
- Chefs de Villages
- · Comités Locaux de Ciblage
- Groupes de Contrôle Citoyen
- · APDC
- PTO

- Atelier de présentation et de discussion des modes de mise en œuvre
- Plaquette détaillée sur les organes mis en place, leurs rôles et responsabilités
- Plaquette pense-bête pour chaque organe impliqué (CR, CLC, GCC, APDC, PTO)

Village retenu pour le projet pilote

- Population
- Comité Local de Ciblage
- · Groupe de Contrôle Citoyen
- APDC
- Conseil Rural
- Réunion d'information avec les responsables locaux, les organes mis en place, leurs rôles et responsabilités et sur les modes de mise en œuvre
- Réunion publique d'information sur la base des plaquettes détaillée sur les organes mis en place, leurs rôles et responsabilités
- · Distribution à la population de plaquettes adaptées

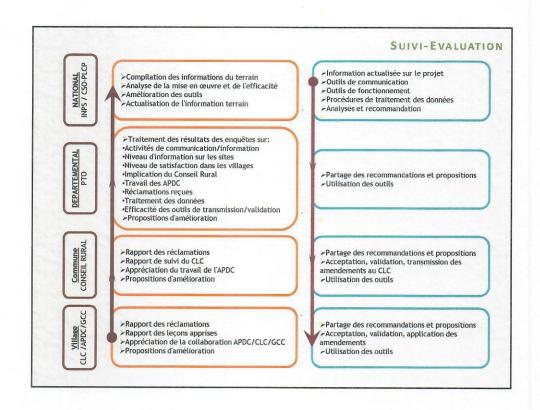
SUIVI-EVALUATION

Phase pilote

- S&E sur l'efficacité et l'opérationnalité des procédures et outils
- PTO: Principal point de capitalisation pour le S&E

Quelques indicateurs de performance à affiner:

- Performance du CLC et de l'APDC:
 - % de réclamations justifiées quant aux fiches transmises à la PTO
 - ⋄ % de fiches incohérentes rejetées par la PTO
- Performance du traitement des données par l'INPS:
 - % des réclamations justifiées en comparant les fiches cohérentes et les listes définitives
- Performance des outils de transmission/validation et du travail du CLC & Conseil Rural:
 - % d'outils de transmission remplis correctement
 - % d'erreurs entre les bordereaux de transmission et les fiches d'un village
 - % de réclamations justifiées quant aux fiches transmises à la PTO



EVALUATION

Phase pilote

Opportunité d'évaluer la méthodologie avant de passer à l'échelle

Evaluation du ciblage sur:

- Valeur de la classification des ménages: enquête exhaustive pour vérifier les erreurs d'inclusion et d'exclusion
- Pertinence d'un processus de ciblage communautaire: coût/efficacité et impact sur la participation des populations
- Impact du processus sur la gestion de la par les collectivités locales
- Rôle effectif des APDC / meilleur niveau territorial pour leur ancrage institutionnel et leur prise en charge budgétaire
- Mécanismes de coordination institutionnelle
- Analyse de la durée de validité du ciblage
 - Impossible de définir les critères, indicateurs et modes d'évaluation avant la définitions des procédures définitives

CONCLUSION

L'INITIATIVE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

- Une approche qui répond aux ambitions de la Stratégie Nationale de Protection Sociale
- → Une opportunité pour élaborer un outil de ciblage utilisable pour toute intervention
- L'amorce d'un cadre fédérateur pour le traitement de la pauvreté et de la vulnérabilité

LA PROPOSITION DE CIBLAGE PILOTE

- Un investissement important mais qui pose des bases solides pour les filets de sécurité
- ◆En impliquant les élus
- ◆En organisant l'appui au niveau du département
- En organisant la participation citoyenne
- Un processus qui exige des prérequis importants
- ♦Une prise de position au niveau central quant au traitement de la pauvreté
- →Une réelle volonté d'implication des élus et de la population
- Des responsabilités clairement posées et encadrées par des procédures officielles